

# FIPAC 3 : 3ème Forum International sur les Peuples Autochtones d'Afrique Centrale, Impfondo, République du Congo

04.03.2014 - 07.03.2014

ECONOMIC COMMUNITY OF CENTRAL AFRICAN STATES

(E.C.C.A.S.)

COMUNIDAD ECONOMICA DE LOS ESTADOS DEL AFRICA CENTRAL

(C.E.E.A.C.)

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

(C.E.E.A.C.)



*Secrétariat Général*

**3<sup>ème</sup> Forum International sur les Peuples Autochtones d'Afrique Centrale**

**FIPAC 3**

**Impfondo, 4-7 mars 2014**

Du 04 au 07 mars 2014 à Impfondo (Nord Congo), le Secrétariat général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) organise en collaboration avec la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et le Gouvernement de la République du Congo à travers le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable la 3<sup>ème</sup> édition du Forum International sur les Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC 3).

Le thème central retenu est : « Peuples Autochtones, Savoir-Faire Traditionnels et Economie verte ».

Placé sous le patronage de Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo, le FIPAC 3 sera marqué par le transfert de la gestion et l'organisation du FIPAC du Gouvernement de la République du Congo au Secrétariat général de la CEEAC.

L'évènement d'importance sous-régionale s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Système de l'Economie des Savoir-Faire Traditionnels en Afrique Centrale. Il représente le pilier Communication-Marketing et Promotion de ce système et un espace d'échange pour promouvoir les savoir-faire traditionnels aussi bien des populations autochtones que locales au service de la valorisation des ressources naturelles, la création des entreprises et l'amélioration des conditions de vie des populations tant dans les zones rurales que dans les villes en Afrique Centrale.

A côté du Système de l'Economie Verte en Afrique Centrale et le Système de l'Economie de l'Artisanat et des Petites Entreprises en Afrique centrale initiés par le Secrétariat général de la CEEAC déjà adoptés par les instances sous-régionales, le Système de l'Economie des Savoir-Faire Traditionnels en Afrique Centrale, avec son outil de promotion qui est le FIPAC, est une voie supplémentaire de diversification des économie des Etats membres de la sous-région pour parvenir à une croissance inclusive, à une création d'emplois et à la réduction de la pauvreté.

Contact :

Comité d'organisation :

M. Honoré TABUNA : [tabunahonore@yahoo.fr](mailto:tabunahonore@yahoo.fr)

M. Rémy MUKONGO : [remymukongo@rocketmail.com](mailto:remymukongo@rocketmail.com)

Du 04 au 07 mars 2014 à Impfondo (Nord Congo), le Secrétariat général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) organise en collaboration avec la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et le Gouvernement de la République du Congo à travers le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable la 3<sup>ème</sup> édition du Forum International sur les Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC 3).

Le thème central retenu est : « Peuples Autochtones, Savoir-Faire Traditionnels et Economie verte ». Pour en savoir plus bien vouloir contacter: Dr Tabuna honoré (tabunahonore@yahoo.fr)

-----  
**3<sup>ème</sup> édition du Forum International sur les Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC 3)**

## **Signature du cahier des charges entre le CONGO, la CEEAC, la COMIFAC et le REPALEAC relatif à l'organisation de la 3<sup>ème</sup> édition du FIPAC**

**Cérémonie de signature du cahier des charges entre le CONGO, la CEEAC, la COMIFAC et le REPALEAC relatif à l'organisation de la 3<sup>ème</sup> édition du FIPAC**



*Cérémonie de signature du protocole à Brazzaville*

Le 4 février 2014 à 10h 30 était organisée au Ministère des Affaires Etrangères du Congo Brazzaville, la cérémonie de signature du cahier des charges entre les quatre parties impliquées dans l'organisation de la 3<sup>ème</sup> édition du FIPAC.

Ont pris part à cette signature :

- Pour le Gouvernement de la République du Congo, **Son Excellence Henri DJOMBO**, Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable ;
- Pour la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), **M. Roger TCHOUNGUI**, Secrétaire général Adjoint en charge du Département Intégration Physique Economique et Monétaire (DIPEM) ;
- Pour la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), **M. Martin TADOUM**, Secrétaire Exécutif Adjoint ;

Pour le Réseau des Populations Autochtones et Locales sur la gestion des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPALEAC), **M. Joseph ITONGWA**, Secrétaire général